

Compte Rendu du Conseil Municipal du Vendredi 28 mars 2014 à 19h

Étaient Présents : **BARDON Benjamin, BLANC Aline, BOËL-MURÉ Agnès, CHEVALIER Annick, COUDERC Audrey, DURET Sylvain, GRIMONET Henri, LEGER Luc, MERCY Paul, NOËL-LARDIN Patrick, POUPENEY Annick, RENAUDIN Géraud, SENFT Catherine.**

Excusés : **EMINET Bernard – Pouvoir à CHEVALIER Annick**

SZLAPKA Jean – Pouvoir à GRIMONET Henri

Ouverture de réunion à 19h10 avec comme secrétaire de séance Mr Henri GRIMONET

A l'ordre du jour :

- **Installation du Conseil Municipal et élection du Maire et des Adjoints.**

Ouverture de la séance par Mr Roger CAVAILLON, Maire sortant, qui donne ensuite la parole à la doyenne du Conseil Municipal, Madame Annick CHEVALIER.

Election du Maire :

Mme Annick CHEVALIER propose sa candidature aux fonctions de Maire de St Alban de Montbel.

Election à bulletins secrets avec deux assesseurs pour le dépouillement, Madame Annick POUPENEY et Mr Luc LEGER.

15 voix pour >> Unanimité.

Madame Annick CHEVALIER est installée dans ses fonctions de Maire de la commune.

Election des adjoints :

Le nouveau Maire préside le Conseil et propose de délibérer sur la création de 4 postes d'adjoints (nombre maximum) 15 voix pour >> unanimité à mains levées

Vote à bulletins secrets pour les 4 adjoints candidats à ces fonctions :

15 voix pour >> Unanimité pour chacun des candidats

- 1^{er} Adjoint : Henri GRIMONET
- 2^{ème} adjoint : Sylvain DURET
- 3^{ème} adjoint : Annick POUPENEY
- 4^{ème} adjoint : Luc LEGER

- **Détermination de l'ordre du tableau du Conseil Municipal.**

Le Maire donne lecture de l'ordre du tableau du Conseil Municipal : Maire, Adjointes et Conseillers

- **Conseillers Communautaires :**

3 conseillers communautaires, désignés dans l'ordre du tableau, représenteront Saint Alban de Montbel à la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Annick CHEVALIER – Henri GRIMONET – Sylvain DURET

- **Discours d'investiture du Maire**

(Joint au présent)

La séance est levée à 19h55

Tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Maire

Le Secrétaire de séance